

VOICI COMMENT PROCÉDER POUR DEMANDER UNE INDEMNISATION

ÉTAPE NO. 1 – Assurez-vous d'utiliser le formulaire d'indemnisation approprié au type de réclamation que vous désirez faire. Vous pouvez compléter le document en ligne et l'imprimer ou bien simplement l'imprimer et le compléter à la main. **DANS CE CAS VEUILLEZ ÉCRIRE LISIBLEMENT EN LETTRES MOULÉES.**

ÉTAPE NO. 2 – Amenez votre animal chez votre vétérinaire traitant afin qu'il puisse faire un diagnostic et le traiter. N'oubliez pas d'apporter le formulaire avec vous car il devra être complété et signé par votre vétérinaire.

ÉTAPE NO. 3 – Vous devrez payer votre vétérinaire pour le montant total des traitements. Demandez-lui de compléter et signer le formulaire aux endroits prévus à cette fin.

ÉTAPE NO. 4 – Complétez et signez le formulaire aux endroits indiqués.

ÉTAPE NO. 5 – Joignez le formulaire complété et signé avec l'original de toutes vos factures. **GARDEZ DES COPIES POUR VOS DOSSIERS.**

ÉTAPE NO. 6 – Postez le formulaire et vos factures à l'adresse suivante :



**Service des réclamations
Optimum Société d'Assurance inc.
425 boul. de Maisonneuve Ouest – bureau 1500
Montréal (Québec) H3A 3G5**

** La remise de ce formulaire est soumise à des délais. Les demandes d'indemnités doivent nous parvenir dans un délai maximal de six (6) mois suivant la date du traitement. Les demandes d'indemnités relatives aux polices annulées doivent nous être présentées au cours des soixante (60) jours suivant l'annulation du contrat.